

Agent de la section exploitation (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Chaumont (52)



Fin de publicité : 13/03/2025

Site :

Centre technique départemental

Temps de travail : temps complet (100%)

Fondement juridique si agent contractuel :

Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)

Rémunération brute mensuelle :

Adjoint technique territorial

Echelon 1 : 1 801,74 €

R.I.F.S.E.EP. C3 : 306 €

Sujétion : « agent travaillant en extérieur » 40 €

Exemple de rémunération minimum basée sur la grille indiciaire.

Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.

Missions du service – positionnement de l'agent :

L'organisation territoriale du Conseil départemental de la Haute-Marne dans les domaines des routes et des transports repose sur quatre pôles techniques (Chaumont, Joinville, Montigny le Roi et Langres) et sur le Centre Technique Départemental (CTD). Le pôle est lui-même organisé en quatre filières (exploitation et entretien des routes départementales, travaux neufs et ouvrages d'art, sécurité et déplacements, gestion du domaine public) pour assurer la gestion d'environ 1 000 km de routes départementales. Sous l'autorité hiérarchique du responsable de l'exploitation, l'agent réalise les tâches suivantes :

Descriptif du poste : l'offre ne comprend pas tous les éléments de la fiche de poste. Vous pouvez en faire la demande. *

Exécution de marquages routiers :

- pré marquage des points singuliers et des lignes ;
- utilisation des machines à peindre ;
- mise en œuvre de marquages préfabriqués ;
- entretien courant des machines à peindre ;
- participation à la formation technique liée à son activité.

Participation à l'exécution des autres chantiers de la section exploitation :

- pose de glissières ;
- exécution d'enduits routiers.

Exploitation du réseau routier :

- participation au service hivernal : déneigement, salage, remplacement des pièces d'usure.
-
- entretien du matériel et des engins ;
- entretien des locaux et des extérieurs.

Profil du poste :

- Participation au dispositif d'astreinte dans un rayon de 30 kms autour de votre résidence administrative,
- **Permis C - BE-CE-C1E** : aptitude à la conduite des véhicules légers et poids lourds de jour comme de nuit ;
- Connaissance des modes opératoires et des techniques de base, des matériels et produits des activités (viabilité hivernale, SH, BSR, ESU) capacité à travailler seul, de jour et de nuit, d'alerter et de réagir ;
- aptitude à travailler en équipe ;
- savoir utiliser et entretenir les matériels et diagnostiquer des pannes simples ;
- savoir rédiger un compte rendu simple et renseigner des documents de suivi d'activité. ;
- aptitude à rendre compte à sa hiérarchie ;

Organisation de travail :

23,50 jours de congés annuels et 19 jours ARTT

- ❖ Cycle estival : 33 semaines à 42h30 sur 5 jours (horaires fixes : 7h15 – 12h / 13h30 – 17h18)
- ❖ Cycle hivernal : 19 semaines à 32h sur 4 jours (horaires fixes : 8h – 12h / 13h30 – 17h30)

Pourquoi nous rejoindre ? Tickets restaurants, association amicale, mutuelle avec participation employeur, prévoyance obligatoire avec participation employeur et CNAS.

Comment candidater ?

Vous pouvez adresser votre candidature à *contact.recrutement@haute-marne.fr
Lettre de motivation, curriculum vitae exigés